

Luxembourg, le 21 juin 2023

Circulaire n° 2023-080

Circulaire

aux administrations communales
aux syndicats de communes
et aux établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : Inscription aux « Assises du MINT »

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Pour faire suite à ma circulaire n° 2023-063 du 24 mai 2023, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le catalogue des formations qui seront offertes aux agent-e-s du secteur communal lors de la deuxième édition des « Assises du MINT » qui aura lieu vendredi, le 22 septembre 2023, de 8h00 à 16h30 au European Convention Center à Luxembourg-Kirchberg.

Les agent-e-s qui ont réagi au « Save the Date » ont été contacté-e-s en amont de l'envoi de la présente circulaire aux fins du choix de leur formation. Je vous remercie de bien vouloir porter la présente circulaire, et notamment le programme des formations, à la connaissance de vos agent-e-s intéressé-e-s dont à ceux et celles qui ne sont pas encore inscrit-e-s.

Les inscriptions se font par le biais du lien suivant <https://gd.lu/8CVsT7> ou via le code QR ci-dessous. Une fois inscrit-e, l'intéressé-e recevra une confirmation d'inscription par courrier électronique. En cas de problème d'ordre technique ou informatique lors de l'inscription, le Servicedesk du ministère de l'Intérieur est à votre disposition (tél. 247-74601, e-mail : servicedesk@mi.etat.lu).

Je tiens encore à vous rappeler que les formations seront reconnues et certifiées par l'INAP en tant que formation continue officielle.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Inscription aux formations :



La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding

